



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

N° 37 DU 10 JUIN 2010

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr *rubrique* PUBLICATION

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

- le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 10 juin 2010 a été affiché ce jour ;

- le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 10 juin 2010

Pour le Préfet et par délégation
Le chef du bureau

Signé : Jean-nöel EYCHENNE

SOMMAIRE

I - ARRETES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES.....	5
- Délégation de signature à M. Sylvain MARTY, Directeur départemental des territoires, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'État.....	5

II – DIVERS

I - ARRETES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

- Délégation de signature à M. Sylvain MARTY, Directeur départemental des territoires, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'État.

Modificatif n° 1
SG/MAP/N° 2010-232
ARRÊTÉ

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 4,

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique,

VU les décrets interministériels portant règlement de la comptabilité publique pour la désignation des ordonnances secondaires et leurs délégués des services du premier ministre et des ministères :

- de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,
- de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de la mer,
- du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,
- de la santé et des sports,
- de la justice,

VU les budgets opérationnels de programme concernés et notamment leur schéma d'organisation financière,

VU le décret n° 90-232 du 15 mars 1990, portant application de l'article 69 de la loi de finances n° 89-235 du 29 décembre 1989, relative à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « opérations industrielles et commerciales des directions départementales de l'équipement »,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux des directions départementales des territoires,

VU le décret du Président de la République du 25 novembre 2009 portant nomination de Monsieur Richard SAMUEL en qualité de préfet de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-098 du 19 avril 2010 du Préfet de la Région Centre, Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Richard SAMUEL Préfet de Maine-et-Loire, pour la mission inter-régionale de mise en œuvre du Plan Loire Grandeur Nature,

VU l'arrêté du Premier ministre du 1er janvier 2010, portant nomination de Monsieur Sylvain MARTY en qualité de directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté préfectoral SG/MAP/n° 2010-007 du 4 janvier 2010 portant délégation de signature à Monsieur Sylvain MARTY, directeur départemental des territoires, en matière d'ordonnancement en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'État.

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

arrête

ARTICLE 1er :

L'article 1 de l'arrêté préfectoral de délégation de signature SG/MAP/n° 2010-007, susvisé, est modifié comme suit :

« Délégation est donnée à M. Sylvain MARTY, directeur départemental des territoires, en sa qualité de responsable d'unité opérationnelle (UO) pour la totalité ou partie des budgets opérationnels de programme (BOP) suivants :

BOP 113 « *Urbanisme, paysage, eau et biodiversité, Plan Loire Grandeur Nature* »,

BOP 181 « *Prévention des risques, Plan Loire Grandeur Nature* ».

Le reste de l'article est inchangé.

ARTICLE 2 :

Le tableau annexé à l'arrêté préfectoral SG/MAP/N° 2010-007 susvisé est modifié comme suit :

Code du programme	Intitulé du programme	Code de l'action	Intitulé de l'action	Titre	Niveau du BOP
113	Urbanisme, Paysage, eau et biodiversité - y compris PLGN	1	Urbanisme, aménagement et site planification	3	National
		1	Urbanisme, aménagement et site planification	3,6	Régional
		7	Gestion des milieux et biodiversité	3,5	Régional
135	Développement et amélioration de l'offre de logement	5	Observations, études et évaluations : études locales	3,6	Régional
181	Préventions des risques - y compris PLGN	1	Prévention des risques et lutte contre les pollutions	3,5	Régional
		10	Prévention des risques naturels et hydrauliques	3,5,6	Régional

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de la préfecture, le trésorier-payeur général et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 09 juin 2010

Le Préfet de Maine-et-Loire

Signé, Richard SAMUEL

ANNEXE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral SG/MAP N° du		Pour le Préfet et par délégation, l'attachée Mme Isabelle NICOL			Tableau des programmes et actions concernés par la délégation			
Ministère	Mission	Code Ministère	Code du programme	Intitulé du programme	Code de l'action	Intitulé de l'action	Titre	Niveau du BOP
De l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer	Ecologie, Développement et aménagement durable	23	113	Urbanisme, paysage, eau et biodiversité – y compris PLGN*	1	Urbanisme, aménagement et site planification	3	National
					1	Urbanisme, aménagement et site planification	3,6	Régional
					7	Gestion des milieux et biodiversité	3,5	
	Ville et Logement		135	Développement et amélioration de l'offre de logement	1	Construction locative et amélioration du parc	3,5	National
					3	Lutte contre l'habitat indigne	3,6	Régional
					5	Observatoire, études et évaluation	3,6	
de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche	Recherche et Enseignement supérieur	3	142	Enseignement supérieur et recherche agricoles	10	Enseignement supérieur public, personnel d'enseignement public (hors personnel mis à disposition)		
					11	Enseignement supérieur public, personnel d'enseignement public (hors personnel mis à disposition)		
					20	Appui à la recherche – personnel de la recherche du ministère chargé de l'agriculture		
	Enseignement scolaire	3	143	Enseignement technique agricole	32	Enseignement agricole privé à rythme approprié – hors personnel		
					40	Bourses sur critères sociaux		Régional
					41	Aides exceptionnelles – fonds social lycéen		
					51	Apprentissage et formation professionnelle continue – actions locales (CPER)		Local
					52	Apprentissage et formation professionnelle continue – actions locales (Chors CPER)		

					56	Insertion, adaptation pédagogiques, animation et développement rural – actions locales (hors CPER)					
					57	Coopérations et échanges internationaux – Bourse à l'étranger (CPER)					
					58	Coopérations et échanges internationaux – Bourse à l'étranger (hors CPER)					
					62	Création, rénovation et délivrance des diplômes et titres de l'enseignement agricole – hors personnel		Local			
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	3	149	Forêt	10	Actions régionales en faveur de l'aval de la filière non cofinancées par l'Union européenne (scieries, exploitations forestières - CPER)					
					11	Actions régionales en faveur de l'aval de la filière non cofinancées par l'Union européenne (scieries, exploitations forestières - hors CPER)					
					23	Reconstitution des forêts domaniales cofinancées par l'Union européenne					
					34	Animations des filières régionales (CPER)		Régional			
					35	Animations des filières régionales (hors CPER)					
					36	Acquisitions de forêts par les collectivités					
					43	Actions régionales de protection et de surveillance non cofinancées par l'Union européenne (CPER)		Régional			
					44	Actions régionales de protection et de surveillance non cofinancées par l'Union européenne (hors CPER)					
					3	154	Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural	10	Hydraulique agricole et ouvrages domaniaux		
								11	Hydraulique agricole (CPER)		
16	Animation et développement rural au niveau local (CPER)		Local								

					22	Actions menées au niveau local (hors CPER)		
					23	Actions menées au niveau local (CPER)		
de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer	Ecologie, Développement et Aménagement durables	23	174	Energie et matières premières	4	Gestion économique et sociale de l'après mMines	3,5	Régional
					181	Prévention des risques y compris PLGN*	1	Prévention des risques et lutte contre les pollutions
			203	Infrastructures et service transports	10	Prévention des risques naturels et hydrauliques	3,5,6	
					10	Infrastructures de transports collectifs et ferroviaires	6	
					12	Entretien et exploitation du réseau routier national	3,5	National
			207**	Sécurité et circulation routières	2	Démarches interministérielles et communication	3,6	
					1	Observatoire, prospective et réglementation	3	Régional
3	Education routière	3						
de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	3	215	Conduite et des politiques de l'agriculture	33	Actions sanitaires et sociales		
					34	Formation continue		
					35	Gestion immobilière		
de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	3	215	Conduite et des politiques de l'agriculture	36	Autres moyens (hors personnel)		
					40	Communication et diffusion de l'information – Fonds de communication AFICAR		
					41	Communication et diffusion de l'information – Fonds de communication AUTRES ACTIONS		
					42	Frais judiciaires et réparations civiles		
					43	Mise en oeuvre de la réforme de l'Etat		
					50	Politique informatique – Infrastructures techniques		
					51	Politique informatique – Infrastructures fonctionnelles		
52	Politique informatique – Applications de gestion							

					53	Politique informatique – Applications métiers		
					61	Politique immobilière (achat, construction, rénovation)		
					65	Mise en oeuvre de la formation par l'INFOMA		
					66	Formation du personnel par l'ITEPSA		
de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer	Ecologie, Développement et Aménagement durables	23	217-01	Conduite et pilotage des politiques de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire	5	Politique des ressources humaines et formation	2	Régional
					7 à 22	Personnel oeuvrant dans les différents BOP du MEEDDAT		
			2		Fonction juridique	3		
			3		Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	3,5		
		217-02		5	Politique des ressources humaines et formation	3		
	Contrôle, sanction automatisé des infractions au code de la route (CAS)		751	Radars	1	Radars	3,5	National
de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Pêche	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	3	27	Valorisation des produits, orientations et régulation des marchés	10	Primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes		
					11	Sélection animale		
					12	Sélection végétale		
					13	Actions en faveur de la valorisation des produits agricoles et agroalimentaires – Politique de qualité		
					31	Autres actions d'adaptation des filières à l'évolution des marchés		
Service du Premier Ministre	Direction de l'action du gouvernement	12	129	Coordination du travail gouvernemental	1	Commission interministérielle de la politique immobilière de l'Etat	6	Régional
Justice	Justice	10	166	Justice judiciaire	6	Soutien	5	National
Santé, jeunesse et sports	Santé, jeunesse et sports	35	219	Sport	2	Développement du sport du haut niveau	5	Régional

Budget, Comptes Publics et Fonction Publique	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat (CAS)	7	722	Dépenses immobilières	1	Relogement des services	5	Natio nal
--	---	---	-----	--------------------------	---	----------------------------	---	--------------

* Plan Loire Grandeur Nature

** Exepté le BEPECASER – 207/01 (vacations et fonctionnement) et les commissions médicales – 207/02 (fonctionnement)

II – DIVERS